

17/10/2018



L'ADAGP et les 170 000 auteurs des arts visuels qu'elle représente adressent leurs félicitations à Monsieur Franck Riester pour sa nomination au poste de Ministre de la Culture et de la Communication.

Nous tenons à saluer le travail accompli par Madame Françoise Nyssen et son engagement pour la défense des droits d'auteur, notamment dans le cadre des discussions européennes en cours.

Nous sommes convaincus que l'expertise de Franck Riester et sa connaissance des secteurs de la création permettront d'avancer de manière utile sur la défense du droit d'auteur, la lutte contre le piratage et la recherche d'un meilleur partage de la valeur, au profit des créateurs.

Si liberté et création vont de pair, elles sont aujourd'hui fragilisées par le contexte actuel. C'est notre devoir, envers les artistes comme envers les générations futures, de préserver ces deux valeurs et de les faire rayonner partout dans le monde.

Au-delà des problématiques communes à tous les secteurs, nous souhaitons attirer l'attention du Ministre sur certains enjeux fondamentaux pour les artistes des arts visuels :

- Appuyer la mise en œuvre du droit d'exposition, qui, bien que reconnu par la loi française, reste malheureusement peu appliqué ;
- Renforcer la place des arts visuels à la télévision, notamment la création contemporaine, pour favoriser une meilleure connaissance des pratiques et courants artistiques actuels et offrir une vitrine à la richesse et la diversité de la création artistique française.
- Financer et déployer les politiques publiques de rayonnement de la scène artistique française à l'international.

Nous saluons les premiers mots du Ministre et notons sa passion pour les artistes et la création. Nous serons à ses côtés pour défendre avec lui les droits des auteurs et développer le rayonnement de la scène artistique française.

[Retour à la liste des articles](#) [1]

Links

[1] <https://test.adapp.fr/fr/actualites>